

La Banque asiatique de développement

La Banque asiatique de développement est une institution financière de développement international appartenant à ses pays membres. Son rôle consiste essentiellement à favoriser le progrès social et économique de ses pays membres en développement en leur octroyant des prêts et en leur fournissant une assistance technique.

La Banque, dont le siège social est établi à Manille, aux Philippines, est entrée en activité en décembre 1966. Elle a 45 membres, soit 31 de la région de l'Asie et de l'Extrême-Orient, y compris du Pacifique Sud, et 14 de l'extérieur de la région.

Peuvent être membres de la Banque les membres et membres associés de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (ESCAP), ainsi que d'autres pays de la région et d'autres pays développés extérieurs à la région qui sont membres de l'ONU ou de l'une de ses agences spécialisées. Le rôle de la Banque consiste essentiellement à utiliser les ressources mises à sa disposition:

- pour accorder des prêts favorisant le progrès social et économique des pays membres de la région;
- pour fournir une assistance technique à la préparation, au financement et à l'exécution de projets et programmes de développement;
- pour promouvoir l'investissement de capitaux publics et privés à des fins de développement;
- et pour répondre aux demandes d'aide relatives à la coordination des politiques et programmes de développement des pays membres.

La Banque est tenue d'accorder une attention spéciale aux besoins des petits pays et des pays moins développés, en accordant la priorité aux projets et programmes régionaux, sub-régionaux et nationaux susceptibles de contribuer à une croissance économique harmonieuse de la région dans son ensemble.

Opérations de prêt de la Banque

L'élaboration de la stratégie sectorielle de la Banque relative à ses opérations de prêts s'inscrit dans un processus évolutif fondé sur la prise en considération des facteurs importants pour chaque pays considéré. Parmi ces facteurs, mentionnons la réforme structurelle des économies nationales, la capacité des institutions locales à absorber l'aide extérieure et à réaliser les projets financés par la Banque, le niveau relatif de développement économique, et l'accès à d'autres sources de financement.

Actuellement, le taux d'intérêt des prêts octroyés par la Banque à même ses ressources ordinaires est de 10,5 pour cent par an. La période de remboursement de ces prêts varie de 10 à 30 ans, et comporte une période de grâce de 2 à 7 ans. Précisons toutefois que pour les pays membres à revenus élevés, comme Hong Kong et